



terrain 6 arpents

BROCANTE DES ASSOCIATIONS

77660 SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX

Dimanche 21 Juillet 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM: _____ PRÉNOM: _____
ADRESSE: _____

CP: _____ VILLE: _____
PORTABLE (obligatoire): _____
E-MAIL : _____
PIÈCE D'IDENTITÉ. NATURE: _____
NUMÉRO: _____
DÉLIVRÉE LE: ____ / ____ / _____ PAR: _____

RÉSERVATION OBLIGATOIRE (minimum quatre mètres)

Pour les Saint Jeanneais : (vous avez la possibilité de déposer votre enveloppe adressée à « Brocante d'Île de France », contenant ce bulletin et votre règlement dans la boîte aux lettres de la mairie de Saint Jean)

4 mètres: 20 euros 5 mètres : 25 euros 6 mètres: 30 euros 7 mètres: 35 euros
 8 mètres: 40 euros 9 mètres: 45 euros 10 mètres: 50 euros
+ (11, 12, 13, 14, 15,) Nombre de mètres : x 5 euros = euros

Pour les extérieurs :

4 mètres: 24 euros 5 mètres :30 euros 6 mètres: 36 euros 7 mètres: 42 euros
 8 mètres: 48 euros 9 mètres: 54 euros 10 mètres: 60 euros
+ (11, 12, 13, 14, 15,) Nombre de mètres : x 6 euros = euros

Attention: les véhicules étant placés derrière les stands, le métrage réservé doit, au minimum, être égal à la longueur de votre véhicule.

JOINDRE VOTRE RÈGLEMENT A L'ORDRE DES **BROCANTES D'ÎLE DE FRANCE**. LES DOSSIERS SANS RÈGLEMENT SERONT DÉTRUITS. AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE PLUIE.

La propreté : A votre départ, votre emplacement doit être dans l'état où vous l'avez trouvé le matin. Merci donc, soit de repartir avec vos cartons et sacs poubelles, soit de les déposer à l'endroit prévu à cet effet. **Les horaires :** Heure d'arrivée : entre 5h00 et 8h30. Aucun véhicule ne pourra pénétrer entre 08h30 et 17h30. Heure de départ : entre 17h30 et 19h00. **Confirmation de votre inscription :** La réception de votre inscription est confirmée par SMS sur votre portable. Si vous n'avez pas reçu confirmation, présentez-vous le matin, nous vous trouverons une place: Deux hypothèses: 1) nous avons reçu votre dossier mais votre numéro de portable n'est pas valide. Dans ce cas votre place est réservée. 2) nous n'avons pas reçu votre dossier. Dans ce cas, nous vous ferons repayer l'emplacement, vous attribuerons une place et détruirons votre chèque en cas de réception.

RÈGLEMENT COMPLET SUR LE SITE www.bidf.fr

Votre inscription vaut engagement sur l'honneur de ne pas avoir, comme exposant non professionnel, participé à plus d'une manifestation de type brocante ou vide-greniers au cours de l'année écoulée.

LES BROCANTES D'ÎLE DE FRANCE COREEX N° 217
19 avenue du Maréchal Foch 77508 CHELLES CEDEX
Mobile: 06 11 94 04 51 - Mail: bidf@orange.fr
Site : www.bidf.fr

